

« Dans tous les temps, dans tous les pays et dans tous les genres,
« le *mauvais* fourmille et le *bon* est rare. » (Voltaire.)

Laissez dire les sots, le *savoir* a son prix. (La Fontaine, F. 161.)

« Le *mourir* est commun à la nature; mais le *bien mourir* est
« propre aux gens de bien. » (Mot d'Agésilas.)

« Un bon esprit ne soutient jamais le *pour* et le *contre*. »

« Il n'y a pas moyen de contenter ceux qui veulent savoir le *pour*—
« *quoi* du *pourquoi*. » (Leibnitz.)

Qu'en savantes leçons votre muse fertile

Partout joigne au plaisant le *solide* et l'*utile*. (Boil., *Art poét.*, ch. I.)

Deuxièmement, que l'on fait usage de l'article avant les substantifs pris dans un sens partitif, c'est-à-dire, qui désignent une partie de la chose dont on parle; parce que, dans ce cas, il y a toujours quelque mot sous-entendu, qui indique que les substantifs sont réellement employés dans toute leur étendue, et conséquemment dans un sens déterminé. En effet, cette phrase tirée de Fénelon : « Nous ne pouvions jeter les yeux sur les deux rivages sans apercevoir *des villes* opulentes, *des maisons* de campagne agréablement situées, *des terres* qui se couvraient tous les ans d'une moisson dorée, *des prairies* pleines de troupeaux, etc., » équivaut à celle-ci : « Nous ne pouvions jeter les yeux sur les deux rivages sans apercevoir *une portion* ou *quelques-unes* de toutes les villes opulentes, *de toutes* les maisons de campagnes, *de toutes* les terres qui se couvraient tous les ans d'une moisson dorée, etc., etc., » où l'on voit que : *des villes opulentes, des maisons de campagne, des terres qui, etc.*, exprimant tout un genre, sont par conséquent dans un sens déterminé, et qu'ils ne sont considérés comme employés dans un sens partitif, que parce que l'esprit, frappé de l'idée partitive renfermée dans les mots *une portion, quelques-unes*, sous-entendus, rattache cette idée aux substantifs *villes, maisons, terres, etc.* : il y a là une sorte de syllepse (*).

Cette règle est sujette cependant à une exception, c'est lorsque le substantif pris dans un sens partitif est précédé d'un adjectif, car alors on fait simplement usage de la préposition *de*, comme dans cet autre exemple tiré de Fénelon : « Celui qui n'a point vu cette lumière pure est aveugle comme un aveugle-né. Il croit tout voir, et il ne voit rien; il meurt n'ayant rien vu; tout au plus il aperçoit *de sombres*

(*) Voyez l'emploi de la syllepse, ch. XII, § 3.

« et *fausses lueurs, de vaines ombres*, qui n'ont rien de réel. » Ici les substantifs *lueurs* et *ombres* ne sont pas précédés de l'article, parce que les adjectifs *sombres* et *fausses* se trouvent avant *lueurs* et l'adjectif *vaines* avant *ombres*; ces substantifs n'ont pas besoin d'une marque de détermination, puisqu'ils sont déterminés par les adjectifs qui les précèdent.

Mais il faut alors prendre garde de confondre le sens partitif avec le sens général, car ce n'est que dans le sens général que l'on fait usage de l'article devant le substantif précédé d'un adjectif. Ainsi on dira : « La suite *des grandes* passions est l'aveuglement de l'esprit et « la corruption du cœur. » — « Le propre *des belles actions* est d'attirer le respect et l'estime; » parce que ces expressions *des grandes passions, des belles actions*, ne désignent pas une partie, mais une universalité.

On observera cependant que cette distinction du sens partitif avec le sens général n'aura pas lieu pour le cas où le substantif employé dans un sens partitif serait lié par le sens d'une manière indivisible avec un adjectif, de sorte qu'ils équivaudraient tous les deux à un seul nom, car alors ce nom aurait besoin d'être déterminé, c'est-à-dire, d'être précédé de l'article; en conséquence on dirait : « *Des* petits maîtres et *des* petites maîtresses sont des êtres insupportables dans la société, » et non pas « *de* petits maîtres, *de* petites maîtresses. »

Heureux ! si, de son temps (d'Alexandre), pour cent bonnes raisons,
La Macédoine eût eu *des* Petites-Maisons. (Boil., *Sat. VIII.*)

Ici *Petites-Maisons* signifie hôpital où on met les fous.

REMARQUE. Il y a des Grammairiens qui soutiennent qu'au singulier on doit mettre l'article devant les noms pris dans un sens partitif, quoique ces noms soient précédés de l'adjectif, afin d'éviter l'équivoque dans le nombre du nom et de l'adjectif. Si l'on entend prononcer, disent-ils, *de bon pain* et *de bonne viande*, on ne saura si *bon pain* et *bonne viande* sont au singulier ou au pluriel, inconvénient que l'on éviterait en disant *du bon pain* et *de la bonne viande*. Mais nous leur répondrons que, quand même cette équivoque ne serait pas presque toujours levée par ce qui précède ou par ce qui suit, ce ne serait pas une raison pour chercher à l'éviter par une faute réelle, puisque dans ce cas on doit prendre un autre tour. Quant à ceux qui s'appuieraient sur le témoignage de l'Académie, parce qu'on trouve dans l'édition de 1762 de son *Dictionnaire : du grand papier* et *du petit papier*, nous leur ferions observer que cette

faute, qui apparemment était une faute d'impression, a été corrigée dans l'édition de 1798 et dans celle de 1835.

C'est donc avec raison qu'on écrira sans l'article, pour indiquer un sens partitif, un sens pris indéterminément. *On n'a employé que de bon papier à cet ouvrage.* — Voilà *de bon papier*, et non pas *du bon papier*. — Code *de commerce* et non pas *Code du commerce*.

Mais, voulant marquer un sens individuel, général, déterminé, on écrira : *Je me suis servi du grand papier qui était au magasin*, c'est-à-dire, *de tout le grand papier que je savais être au magasin.* *Chambre de commerce*, et non pas *chambre de commerce*.

Observez bien que si l'on ôte de cette phrase la proposition incidente, on ne pourra plus alors employer que la préposition *de*, c'est-à-dire qu'il faudra supprimer l'article : *Je me suis servi de grand papier*; dans ce cas, le sens est toujours partitif.

Il est néanmoins des cas où cette proposition incidente ne sera point exprimée et où il faudra malgré cela faire usage de l'article parce que le sens sera déterminé : ainsi l'on fera la différence *du bon et du mauvais pain*. S'il y a plusieurs sortes de papiers, on se servira *du grand papier, du petit papier, du bon papier*. On dira les *chambres de commerce* en général, et le *Code du commerce* si on le compare au code d'une autre partie. En un mot, la règle générale a encore ici toute son application. A. L.

Troisièmement. — Si un substantif est sous-entendu, l'adjectif qui le représente reçoit pour lui l'article.

« Les beaux vers me ravissent, les MAUVAIS me rebutent. »

Quatrièmement. — Les noms propres désignent les êtres d'une manière déterminée, en sorte qu'ils n'ont besoin d'aucun autre signe pour faire connaître les individus auxquels ils s'appliquent. C'est un principe que nous établirons dans un instant.

Mais l'usage paraît, au premier coup-d'œil, bien bizarre, lorsqu'il s'agit des noms de villes, de provinces, de royaumes, etc.; car, si l'on ne donne pas l'article aux noms de villes, parce qu'ils sont des noms propres, pourquoi le donne-t-on quelquefois aux noms de provinces et de royaumes? Et, si on le donne à ces derniers, pourquoi ne le leur donne-t-on pas toujours? Est-ce caprice? est-ce raison? Nous aurions tort de condamner l'usage, si, dans cette variété où il paraît se contredire, il y avait plus d'analogie que nous n'en voyons d'abord. Essayons donc de chercher cette analogie.

Il y a des noms qui, sans être noms propres, ont cependant une signification fort étendue, parce qu'ils représentent un tout qui embrasse un grand nombre de parties : tels sont les noms de métaux.

Or, on peut prendre ces noms dans toute l'étendue de leur signification, et alors on les fait précéder de l'article; on dit *l'or, l'argent*, c'est-à-dire, *tout ce qui est or, tout ce qui est argent*; mais si on ne les emploie que pour réveiller indéterminément l'idée du métal, on omet l'article : *Une tabatière d'or*.

Si l'on dit, *je vous paierai avec de l'or*, et non pas *avec d'or*, c'est que ce mot est alors déterminé, car il est employé par exclusion à *argent*. On ne s'arrête plus à la seule idée du métal, on se représente l'idée générale de la monnaie dont l'or et l'argent sont deux espèces, et ils demandent par conséquent l'article. Cependant on dit, *je vous paierai en or*, parce que la préposition *en* porte toujours avec elle une idée vague, qu'elle communique au nom qu'elle précède. Nous le démontrerons quand nous traiterons de cette préposition.

Les hommes jugent toujours par comparaison, et, en conséquence, ils ont regardé une ville comme un point par rapport à une province, à un royaume. Dès lors, le nom de ville n'est pas susceptible de plus ou de moins d'étendue, et il se trouve naturellement parmi ceux qui ne doivent pas prendre d'article. *Le Catelet* et d'autres semblables ne font pas exception, car *le Catelet* est employé, par corruption, pour *le petit château*.

Mais les provinces et les royaumes ont, comme les métaux, cette signification étendue qui embrasse plusieurs choses. Ils peuvent donc être pris déterminément et indéterminément, et être employés avec l'article ou sans article.

Dans ces occasions, il faut considérer si le discours appelle l'attention sur toute l'étendue du pays, ou seulement sur le pays, abstraction faite de l'idée d'étendue. On dit : *je viens d'Espagne, de France*, sans l'article, parce qu'alors il suffit de regarder *l'Espagne* ou la *France* comme un terme d'où l'on part, et qu'il est inutile de penser à l'étendue de ces royaumes. Mais, parce que les mots *limites* et *bornes* font penser à cette étendue, on dit : *les limites de la France et les bornes de l'Espagne*.

Pourquoi dit-on, sans l'article, *la noblesse de France*, et avec l'article, *la noblesse de la France*? C'est que, par *la noblesse de France*, on entend la collection des gentilshommes français, et que, pour les distinguer de ceux des autres royaumes, il suffit d'ajouter à *noblesse* les mots *de France*, sans rien déterminer davantage. Mais, par *la noblesse de la France*, on entend les prérogatives, les avantages, l'illustration dont elle jouit : or, ces choses s'étendent sur toute la

France, et exigent que ce nom soit précédé de l'article pour indiquer toute l'étendue de sa signification.

L'usage, remarque l'abbé Régnier Desmarais, permet qu'on dise, presque également bien, *les peuples DE L'ASIE, les villes DE L'ASIE, et les peuples D'ASIE, les villes D'ASIE; les villes DE FRANCE, les peuples DE FRANCE, les villes DE LA FRANCE, les peuples DE LA FRANCE.* Ce Grammairien aurait pu remarquer qu'on dit également bien, et non pas presque également.

En effet, l'usage autorise ces manières des'exprimer; mais il ne permet pas qu'on les emploie indifféremment l'une pour l'autre, parce que, lorsqu'on dit *les peuples d'Asie*, les vues de l'esprit ne sont pas absolument les mêmes que lorsqu'on dit *les villes de l'Asie*. Si l'on ne veut comparer que peuples à peuples, villes à villes, on dit: *Les peuples et les villes d'Europe ne ressemblent pas aux peuples ni aux villes d'Asie.* Alors il suffit de déterminer les peuples et les villes d'Asie par opposition aux peuples et aux villes d'Europe, et, pour les déterminer ainsi, il n'est pas nécessaire de mettre l'article avant *Asie* ni avant *Europe*. C'est une règle générale, qu'un nom substantif ne prend point l'article, quand il n'est employé que pour en déterminer un autre *les jeux de société, les talents d'agrément.*

Mais on dit avec l'article: *Les peuples de l'Asie ont toujours été faciles à subjuguier*, parce que l'on a moins dessein de considérer ces peuples par opposition à d'autres, que par rapport à l'étendue du pays qu'ils habitent. On dira de même avec l'article: *Les villes de l'Asie ont connu le luxe de bonne heure*; et sans l'article: *Les villes d'Asie ne sont point bâties comme celles d'Europe.*

D'après les règles que nous avons données, on devrait dire: *il vient d'Asie, d'Afrique, d'Amérique*, comme on dit: *il vient d'Espagne, d'Angleterre*; car, dans l'un et dans l'autre cas, il suffirait de considérer ces pays comme le terme d'où l'on est parti. Cependant il me semble qu'on dit plus communément *il vient de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique.* C'est peut-être parce que, supposant qu'on n'y a été que pour y voyager, on les considère moins comme un terme d'où l'on part, que comme des pays qu'on quitte après les avoir parcourus. Il me paraît donc que, suivant les différentes vues de l'esprit, on pourrait dire également *il vient d'Asie* et *il vient de l'Asie*. Par exemple, je ne crois pas qu'on puisse blâmer cette phrase: *il part d'Europe pour aller en Afrique.*

Cependant il y a des noms de royaumes qui veulent absolument l'article, et l'on dit toujours: *les rois de la Chine, du Pérou, du Ja-*

pon. Voilà donc des exemples où l'analogie paraît nous échapper. Voyons s'il serait possible de la saisir encore, car enfin nous avons de la peine à croire que l'usage soit aussi bizarre qu'on le suppose.

Pourquoi disons-nous avec l'article, *les limites de la France*? C'est, comme nous l'avons remarqué, parce que le mot *limites* nous force à déterminer le mot *France* par rapport à l'étendue de tout le royaume. Il faudra donc toujours joindre l'article aux noms *Chine, Pérou, Japon*, si, quelques circonstances nous ayant habitués à considérer ces pays comme fort grands, nous ne savons plus faire abstraction de l'idée de grandeur avec laquelle ils s'offrent à notre esprit. Or, voilà précisément ce qui est arrivé. Le vulgaire, qui fait l'usage, rempli des vastes idées qu'on lui a données de ces pays, et n'en jugeant que par les richesses que le commerce en a transportées dans nos climats, leur a attaché une idée de grandeur qu'il ne leur ôte plus.

La Terre, le Soleil, la Lune, l'Univers, prennent l'article, et cela est fondé sur l'analogie; mais on ne le donne pas à *Mercury, Vénus, Mars, Jupiter* et *Saturne*, parce que, dans l'origine, c'étaient des noms propres.

Ces règles sont, pour les noms de rivières, de fleuves et de mer, les mêmes que pour les noms de royaumes. Je dirai sans l'article, *je bois de l'eau de Seine*, parce que, pour faire connaître l'espèce d'eau que je bois, il me suffit d'employer indéterminément le mot *Seine*. Mais je dirai avec l'article, *l'eau de la Seine est bourbeuse*, parce que je considère *la Seine* dans son cours, et que j'en détermine le nom à toute l'étendue de sa signification.

On dit *le poisson de mer*, lorsqu'on ne veut que distinguer ce poisson de celui de rivière; mais on dit *le poisson de la mer des Indes*, et l'article est nécessaire pour contribuer à déterminer ce nom à une certaine partie de la mer.

Selon l'abbé Régnier, il faut toujours dire avec l'article, *l'eau de la mer*. Cependant il me semble qu'on ne pourrait guère être repris pour avoir dit: *l'eau de rivière est douce* et *l'eau de mer est salée.* Mais j'avoue que l'usage paraît favorable à la décision de ce Grammairien. Pourquoi donc ne dit-on pas de *l'eau de mer*, comme on dit *le poisson de mer*?

En parlant de *l'eau de la mer*, on n'a pas besoin de varier les tours, comme en parlant du *poisson* qui s'y trouve, parce que *cette eau* est supposée à peu près la même partout, et que le *poisson* est différent, suivant les parties où il est pêché. Il fallait non seulement distinguer

le poisson de mer de celui de rivière, il fallait encore le distinguer suivant la différence des lieux, et c'est ce qui a introduit ces façons de s'exprimer : poisson de mer, poisson de la mer Méditerranée. Mais, comme l'eau ne demande pas ces mêmes distinctions, l'esprit s'est fait une habitude de considérer alors la mer dans toute l'étendue qu'il lui donne naturellement, et nous avons en conséquence conservé l'article dans cette phrase : l'eau de la mer.

ARTICLE VII.

CAS OU L'ON NE DOIT PAS FAIRE USAGE DE L'ARTICLE.

RÈGLE GÉNÉRALE. — On ne met point l'article devant les noms communs, quand, en les employant, on ne veut désigner ni un genre, ni une espèce, ni un individu, ni une partie quelconque d'un genre ou d'une espèce, c'est-à-dire, quand on ne veut rien déterminer sur l'étendue de leur signification.

Le mal vient à cheval, et s'en retourne à pied.	
C'est peu d'être équitable, il faut rendre service.	(Voltaire.)
Un bienfait reproché tient toujours lieu d'offense.	(Racine.)
A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.	(Corneille.)
. vaisseaux, armes, soldats,	
Ma foi lui promet tout et rien à Ménélas.	(Racine.)

Pour bien entendre cette règle, on doit distinguer deux choses dans les noms communs : la signification et l'étendue de cette signification. La signification est ordinairement fixe, car ce n'est que par accident qu'on change quelquefois l'acception du mot; mais l'étendue de cette signification varie, selon que les noms expriment des idées générales, particulières ou singulières, et, dans ces trois cas, elle est déterminée. Ainsi donc, comme le disent MM. de Port-Royal, un nom est indéterminé toutes les fois qu'il n'y a dans le discours rien qui marque qu'on doive le prendre généralement, particulièrement ou singulièrement; et c'est pour cela que, dans les exemples que nous avons rapportés, les mots cheval, pied, service, offense, péril, etc., ne sont pas précédés de l'article.

REMARQUE. — Les noms communs sont souvent de purs qualificatifs; mais alors il faut distinguer le qualificatif d'espèce ou de sorte, du qualificatif individuel. Dans ces phrases : une table DE MARBRE est belle; une tabatière D'OR est précieuse; ces substantifs, de marbre et d'or, sont des qualificatifs d'espèce ou de sorte, parce que, à l'aide de la préposition de, ils ne servent qu'à désigner qu'un tel in-

dividu, savoir : une table, une tabatière, est d'une telle espèce; on n'a donc pas besoin de l'article. Mais dans ces phrases : Une table DU MARBRE qu'on tire de Carrare est belle; une tabatière DE L'OR qui vient d'Espagne, ces mots du marbre, de l'or, sont des qualificatifs individuels, puisqu'ils sont réduits à l'individu par les propositions incidentes, ce qui fait qu'ils sont précédés de l'article.

Du principe établi ci-dessus, il résulte que les noms communs sont sans article :

1° Quand ils sont placés en forme de titre ou d'adresse; comme : OBSERVATIONS sur l'état de l'Europe; RÉFLEXIONS générales; PRÉFACE; il demeure RUE Piccadilly, QUARTIER Saint-James, à Londres;

2° Quand ils sont sous le régime de la préposition en, comme : être en ville, regarder en pitié, raisonner en homme sensé;

Ceci ne doit point être pris comme règle générale, mais seulement comme exception; car l'article sera nécessaire également ici dès que le sens devra être déterminé. Nous n'en voulons pour preuve que ce passage de Bossuet, Orais. fun. de la duchesse d'Orléans : « Ce que J.-C. est venu chercher du ciel en la terre, n'est-ce qu'un rien? . . . Ainsi tout est vain en l'homme si nous regardons ce qu'il donne au monde. » A. L.

3° Quand ils s'unissent aux verbes avoir, faire, et quelques autres, pour n'exprimer avec eux qu'une seule idée : avoir envie, faire peur, entendre raison, rendre hommage, prendre conseil;

Ou lorsqu'ils sont avant tout et chacun : « Hommes, femmes, enfants, tous y accourent. — Centurion et soldats, chacun murmurait contre les ordres du général. »

Avec ni : « Chacun de ces deux ordres ne pouvait souffrir ni magistrats ni autorité dans le parti contraire. »

Avec soit redoublé : « Soit inspiration de Dieu, soit erreur de l'homme, qui se fait un dieu de son désir. »

(Traduction de la Jérusalem délivrée.)

Avec jamais : « Jamais, peut-être, historien n'a été plus attachant. »

Après tout : « Tout alors pouvait être embûche, et tout en effet était trahison. »

Toutes ces exceptions ne sont point absolues; elles doivent s'appliquer seulement au cas où le sens de la phrase est indéterminé, et c'est ce qui arrive le plus souvent avec ces formes du langage. Cependant il est des cas où le sens particulier exige l'application de la règle :

« Le peuple et l'armée, tout était consterné. » (Académie.)

« Le roi, la reine, monsieur, toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré. » (Bossuet, Orais. fun.)

Ni l'ardeur dont tu sais que je l'ai recherchée,
Ni déjà sur son front ma couronne attachée,
Ni cet asile même où je la fais garder,
Ni mon juste courroux n'ont pu l'intimider. (Racine, *Mithridate*, III, 1.)

« Soit l'un, soit l'autre. » (Académie.)

Jamais la France n'a été plus puissante.

Quant à la dernière exception, il faut remarquer qu'elle n'a lieu que pour les noms mis après *tout* dans le sens d'un substantif, parce qu'alors ce nom indique seulement une idée indéterminée. Et encore, avec cette tournure de phrase, on a dit :

Tout n'était qu'une mer, une mer sans rivages.

L'adjectif indéfini *tout* tient lui-même quelquefois lieu de l'article, *tout homme*. Mais ailleurs ces deux mots se mettent ensemble : *tout le monde*, *tout l'empire*. C'est là *tout l'homme*. A. L.

4° Quand le substantif est à la suite d'un verbe accompagné d'une négation, comme dans ces phrases : *il n'a pas d'esprit*; *elle n'a pas prêté d'argent*; parce qu'alors le substantif est pris dans un sens indéterminé.

REMARQUE. — On ferait cependant usage de l'article, si le substantif était suivi d'un adjectif ou d'une phrase incidente qui le modifiât.

Je ne vous ferai point *des* reproches frivoles. (Racine, *Bajaz.*, V, 4.)

Madame, je n'ai point *des* sentiments si bas. (Le même, *Phéd.* II, 5.)

N'affectez point ici *des* soins si généreux. (Volt., *Mérope*, I, 3.)

« Ne donnez jamais *des* conseils qu'il soit dangereux de suivre. »

On emploierait également l'article après un verbe accompagné d'une négation, si ce verbe était interrogatif, parce qu'alors le substantif serait pris dans un sens partitif; exemples : *N'a-t-elle pas de l'esprit?* *N'a-t-elle pas de l'argent?*

On voit dans ces dernières phrases que l'emploi de l'article dépend nécessairement du sens de la pensée. En effet, le sens changerait, si l'on disait *je n'ai point de sentiments si bas*; cela indiquerait l'absence de pareils sentiments; tandis qu'avec l'autre tournure, on affirme qu'on a des sentiments plus élevés. *Est-ce que vous n'avez pas d'argent?* exprime le doute. *Est-ce que vous n'avez pas de l'argent?* exprime une affirmation du fait. La différence est bien marquée. A. L.

5° On ne fait pas usage de l'article quand le substantif est pris adjectivement :

« Le mensonge est *bassesse*. — La sévérité dans les lois est *humilité* pour le peuple. » (Vauvenargues.)

6° Quand un des équivalents de l'article (235), placé avant le nom,

(235) Voyez, page 205, note 233, ce que c'est que les équivalents de l'article.

le rend individuel, comme lorsqu'on dit *ce temps, un temps, quelque temps*; et de même, quand un adverbe de quantité précède le nom, l'article n'a plus lieu; *tout* et *nul* l'écartent de même : *TOUT HOMME est misérable lorsqu'il est délaissé*; *aucun, nul homme n'est infallible*. Mais comme *tout*, au pluriel, n'exprime qu'une totalité susceptible de restriction, il demande l'article : *TOUS LES HOMMES sont dominés par quelque passion qui décide leur caractère*.

Cette différence se fait sentir, en ce que l'on peut dire *les hommes sont tous*, comme on dit, *tous les hommes sont*; au lieu que *tout homme est* ne peut pas se renverser de même : *l'homme est tout*, dirait autre chose.

On dit *tout l'homme*, pour dire *tout dans l'homme*, totalité individuelle, quoique sous le nom de l'espèce : *tout l'homme n'est pas matière*, *tout l'homme ne meurt pas*, pour dire : *tout dans l'homme n'est pas matière*, *tout ne meurt pas dans l'homme*, *tout dans l'homme n'est pas mortel*.

7° Quand les noms sont en apostrophe.

Fleurs charmantes! par vous la nature est plus belle.

(Delille, *les Jardins*, ch. III.)

« *Homme*, qui que tu sois, si l'orgueil te tente, souviens-toi que ton existence a été un jeu de la nature, que ta vie est un jeu de la fortune, et que tu vas bientôt être le jouet de la mort. »

(Marmontel.)

8° Quand ils sont sous le régime des mots *sorte*, *genre*, *espèce*, et semblables : « Le méchant se laisse entraîner dans toute *sorte* d'excès, par l'habitude de ne jamais résister à ses passions. »

« De cette caverne sortait, de temps en temps, une fumée noire et épaisse, qui faisoit *une espèce* de nuit au milieu du jour. »

(Fénelon.)

9° Pour donner au discours plus de rapidité et d'énergie, ce qui a lieu dans les expressions proverbiales et dans les sentences.

Gens trop heureux font toujours quelque faute (La Font., t. I, p. 29.)

Toujours par quelque endroit *fourbes* se laissent prendre.

(Le même, *le Loup devenu berger*.)

Le repentir est *vertu* du pécheur.

(Voltaire.)

Je préfère

*Laid*eur affable à beauté rude et fière.

(Le même.)

« Les arts sont *enfants* des richesses et de la douceur du gouvernement. »

(Fontenelle, *Éloge de Pierre I^{er}*.)

« *Pauvreté* n'est pas vice. — *Contentement* passe richesse. —
« Plus fait *douceur* que *violence*. »

Je ne saurais tenir contre *femme* qui crie. (La Font., *le Rossignol*.)

Il faudrait qu'on sentit même *ardeur*, même *flamme*.

(Th. Corneille, *Ariane*, II, 7.)

Souvent aussi, lorsqu'on fait une *énumération* :

« Citoyens, étrangers, ennemis, peuples, rois, empereurs le plai-
« gnent et le révèrent. »

(Fléchier.)

Je ne trouve partout que lâche *flatterie*,

Qu'*injustice*, *intérêt*, *trahison*, *fourberie*. (Molière, *Misanth.*, I, 1.)

« Ce que les hommes appellent *grandeur*, *gloire*, *puissance*, *pro-
« fonde politique*, ne paraît à ces suprêmes divinités que *misère* et
« *faiblesse*. »

(Fénelon.)

« Que la royauté est trompeuse ! quand on la regarde de loin, on
« ne voit que *grandeur*, *éclat* et *délices* ; mais de près, tout est épi-
« neux. »

(Le même.)

10° Les noms propres de divinités, d'animaux, de villes et de lieux particuliers se mettent aussi sans l'article, parce que, comme nous l'avons déjà dit, le sens de ces noms est tellement déterminé par lui-même, qu'on ne peut pas se méprendre sur sa détermination. Ainsi l'on dit :

Au milieu des clartés d'un feu pur et durable

Dieu mit avant le temps son trône inébranlable. (Voltaire.)

Minerve est la prudence, et *Vénus* la beauté.

(Boileau, *Art poét.*, ch. III.)

Mais si, après avoir généralisé ces noms, on veut les déterminer, on ne les regarde plus alors comme noms propres ; on les considère comme des noms communs, que l'on restreint à un seul individu ; voilà pourquoi l'on dit : « Bien des personnes regardent le Tasse
« comme l'*Homère* de l'Italie. »

Voilà aussi pourquoi l'on dit : « Les *Racines* et les *Molières* seront
« toujours rares. »

Voyez ce que nous disions à ce sujet, au chapitre des Substantifs, page 135.

Cependant on ne doit pas regarder comme une exception l'usage où nous sommes de joindre l'article aux noms des poètes et des peintres italiens ; nous ne le faisons que parce qu'il y a ellipse dans cet emploi ; car ce n'est pas à ces noms que nous les joignons, c'est à un substantif sous-entendu. Nous imitons ce tour de l'italien, où *la Malaspina*, *il Tasso*, signifient *la contessa Malaspina*, *il poeta Tasso*.

Il y a également ellipse dans le tour de phrase que nous employons, quand notre dessein est de placer la personne dont nous parlons dans une classe pour laquelle on a assez ordinairement peu d'égards : « *La Lemaure* soutenait par la beauté de sa voix les plus mauvais
« opéras..... *La G.* n'était pas moins étonnante par sa légè-
« reté que par sa grâce.... C'est un tour de *la Gaussin*. »

Toutefois, l'urbanité française a depuis longtemps proscrit de la bonne compagnie ce tour de phrase, où on le regarderait comme un signe apparent et probable de mauvaise éducation, — ou tout au moins comme une affectation d'assez mauvais goût.

Tout ce chapitre est l'analyse de ce qu'ont dit sur cette importante matière Dumarsais, d'Olivet, Condillac, Marmontel, Lévizac, MM. Silvestre de Sacy et Maugard.